

NORD BASSIN

ANDERNOS-LES-BAINS, ARÈS, AUDENGE, BIGANOS, LANTON, LÈGE-CAP-FERRET



ANDERNOS-LES-BAINS

Environnement, les citoyens rouvrent les dossiers chauds

Les restrictions du confinement en grande partie levées, les citoyens de l'association "Le Bétey, plage boisée à sauvegarder" ont décidé de ne pas traîner pour demander des informations à la municipalité dans quelques domaines critiques.

Inutile de perdre du temps, il faut battre le fer tant qu'il est chaud. C'est un peu comme cela que les membres du collectif "Le Bétey, plage boisée à sauvegarder" d'Andernos ont décidé de réagir quelques jours après la levée du troisième confinement. Présidée par Clarisse Holik, cette association, qui a pour but de protéger les sites naturels pour que ces lieux permettent à tous de concilier la plaisance avec d'autres activités en respectant la mixité sociale et l'héritage des espaces naturels, a envoyé un long courrier à destination du maire de la commune, Jean-Yves Rosazza, afin de faire le point sur les différents points chauds qu'elle a dans le viseur.

Une lettre qui est également tombée sur le bureau de la sous-préfète en partance, Houda Verhnet, mais également sur ceux de l'ensemble des candidats aux élections départementales et régionales. Car tant qu'à faire le point, autant que tout le monde soit au parfum !

Mais où est la charte de l'arbre ?

Deux premiers points portant sur la hauteur de la clôture du domaine de la Montagne et son équipement récent en caméras de surveillance orientées vers l'espace public ont été soulevés. L'association a également évoqué son intervention conjointe avec les services techniques de la ville sur les jeunes pins de la plage du Bétey et demande que le maire entende les « suggestions » qui en sont nées. En naturellement, Clarisse Holik dit attendre de pied ferme la charte de l'Arbre dont « le maire a dit qu'elle serait prête au mois de juin ».

OK BOOMERS...

La mouette a jeté un œil distract aux professions de foi des candidats aux élections départementales. Les uns, sortants et auréolés d'un mandat départemental, font valoir leur expérience. « Qui connaît mieux son territoire que le maire ? » plaident-ils. En face d'eux se

trouvent des visages inconnus et parfois plus jeunes de plusieurs décennies. Ces derniers se targuent de mieux connaître la réalité du terrain que ces « élus déconnectés de la réalité ». Alors qui croire ? La mouette sera semble-t-il réduite à devoir choisir entre « boomers » et jeunisme...



L'avenir du Bétey, de sa plage, de son port mais aussi de ses environs, suscite de nombreuses questions.

« Nous sommes au mois de mai et nous avons constaté que les principes de cette charte n'ont pas été mis en œuvre à Andernos où tout cet hiver, et même ce printemps, période de nidification des oiseaux, se sont succédé les abattages d'arbres, que ce soit le fait de particuliers ou de la municipalité », regrette la présidente. Au-delà de ces questions, c'est bien le port du Bétey qui cristallise la grande partie des remarques. A priori, deux rencontres avec le syndicat mixte des ports du Bassin, les services de la municipalité, les élus et trois associations de protection de la nature n'ont pas permis de répondre aux questions qui touchent au devenir de la continuité écologique du ruisseau du Bétey durant les travaux et même ceux-ci lorsqu'ils seront achevés. « Nous aimerais aussi obtenir les plans du futur parking », ajoute Clarisse Holik, tout en s'étonnant que ce dernier soit agrandi alors que « plusieurs éléments factuels laissent à penser que c'est inutile ».

Archéologie et pin parasol
Le collectif s'interroge sur le traitement et l'avenir des anciennes cuves de carburant et celui des

Que vont devenir les anciennes cuves de carburant ? Et les gravats ?

gravats qui seront excavés. Et ces éléments ne sont pas les seuls à préoccuper. Car comme tout chantier qui s'annonce, des « trouvailles », même hypothétiques, méritent d'être anticipées.

« Que va-t-il se passer si les engins de chantier découvrent un site archéologique, des racines des gros arbres comme le pin parasol qui marque le début de la plage boisée, des ruisseaux d'écoulement des anciennes crastes ? », questionne Clarisse Holik en s'adressant toujours à la mairie. « On ne sait pas, non plus, s'il a été procédé à l'analyse profonde de la vase qui encombre le port.

A-t-on procédé à une simulation de manière à mesurer l'impact de l'augmentation de 18 % du volume de la darse sur l'augmentation de la hauteur de la vase en prenant en compte la diminution estivale de l'étiage du ruis-

seau ? » Le Bétey, plage boisée à sauvegarder se demande comment va être assurée la réduction des nuisances sonores et des émissions de poussière de manière que la qualité de vie des habitants du quartier du Bétey ne soit pas perturbée.

Là où la voile sera reine

Et puis, sous forme de suggestion un peu appuyée, ce sont les alentours de la plage qui font l'objet de l'attention des défenseurs de l'environnement. Quitte à demander un avis extérieur pour être certain de prendre la bonne décision. « Pourquoi ne pas mettre la plage qui s'étend entre la rive droite du Bétey et la rue de la Marne en zone naturelle sensible ou autre de manière à protéger réellement et les vieux tamaris et la zone de repos de l'avifaune, interroge et suggère à la fois l'association. Il semblerait que les voeux de la municipalité soient de la dédier à la voile. Or l'espace doit être partagé entre tous : un déplacement des gâchis existantes, quelques panneaux d'explications suffiraient à préserver cet espace. Un avis du parc naturel marin sur ce projet ne serait pas à dédaigner. »

Vos contacts

JOURNALISTE



BIGANOS

AUDENGE

Xavier Davias

06 74677747

x.davias@la-depeche-du-bassin.fr

CORRESPONDANTS



LÈGE-CAP-FERRET

ARÈS

Anne Debaumard

06 25523082

adahut@wanadoo.fr



LANTON

Nathalie Bednar

06 87 45 0063



ANDERNOS

Asmae Bissey

07 82 43 3777

bissey.ladepechedubassin@gmail.com



NORD-BASSIN

ANDERNOS

Mathias Durand-Reynaldo

06 59 55 0097

mathiasd@hotmail.fr

Expresso

ANDERNOS Faire identifier son vélo

Depuis le 18 mai dans le cadre de l'opération nationale « Mai à vélo », la Coban en partenariat avec l'association Insercycles offre aux citoyens du Nord-Bassin le marquage de leurs vélos afin de lutter contre les vols. Rendez-vous le vendredi 28 mai de 9 h à 12 h, place du 14-Juillet (place du Marché) à Andernos pour la gravure et le référencement des propriétaires par un numéro unique sur la plateforme nationale. Munissez-vous de votre vélo, d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une facture d'achat si possible (hors vélo en carbone).